

Adopter un enfant non-né

Vous prenez conscience que des personnes innombrables ont avorté des enfants et sont et seront à jamais incapables de s'occuper de leurs propres enfants. Vous désirez en adopter un, deux ou trois à la place de ces parents biologiques.

QUE FAIRE ?

<https://non-nes.com/adoption-registre/>



Présidente et marraine de la Messe Perpétuelle :
Véronique LÉVY

Évêques émérites ayant participé, coopéré, béni et confirmé cette œuvre des messes pour les enfants non-nés :

Monseigneur Joseph MADEC +
Monseigneur Georges LAGRANGE +
Monseigneur Maurice GAIDON +
Monseigneur Jean CHABBERT +
Monseigneur Raymond SEGUY +

Célébrants de la Messe Prépétuelle : Mgr J.B. de C.,
Père Paul Cocard, Père Nicolas, Abbé B. de Vergeron,
Frère Patrick et autres

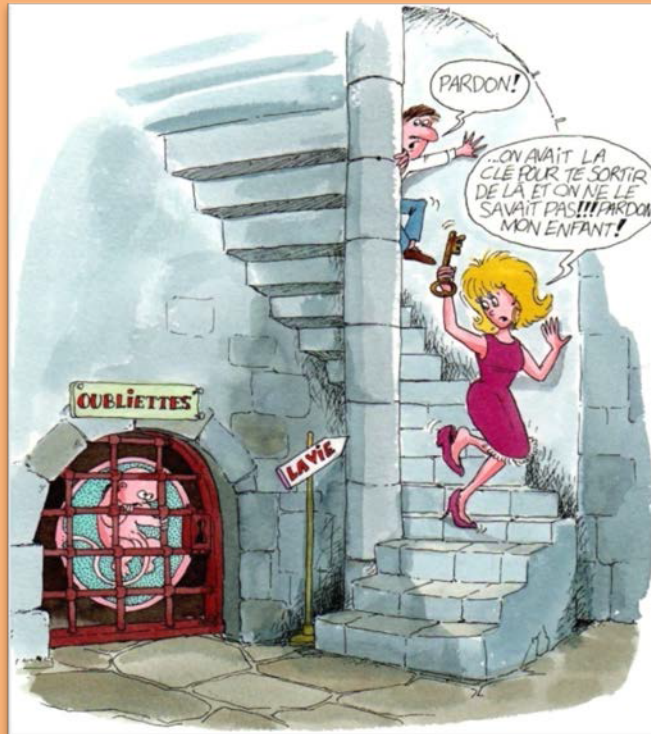
Membres d'honneur : Yann LE GOAEC, Martial CODOU +
Conception du site: Aurélien TISSOT
Illustrations : Yann LE GOAEC



<https://non-nes.com>

**Association Messe Perpétuelle
pour les Enfants Non-Nés**

**14 rue Pasteur
30000 NIMES**



**J'ai un enfant non-né,
que puis-je faire
pour lui ?**



<https://non-nes.com>

*Saint Jean-Paul II, Evangelium Vitae,
(Lettre encyclique du 25 mars 1995, § 99)
aux mamans qui ont avorté :*

**« Ne vous laissez pas aller au découragement
et ne renoncez pas à l'espérance ...
Vous pouvez confier avec espérance
votre enfant au Père et à Sa Miséricorde »,**

le Pape a dit plus tard :

« ... par l'Eucharistie ... ».

